



FORMATION REMISE EN ETAT APRES SINISTRE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : Savoir nettoyer et sauvegarder des biens après un dégât des eaux ou un incendie.

CONTENU DE LA FORMATION : La typologie des sinistres, les méthodologies de travail.

MODALITES PEDAGOGIQUES POSSIBLES :

En présentiel, en centre de formation ou en entreprise, en groupe ou individuel.

En classe virtuelle (à distance en Visio conférence), en groupe ou individuel.

En distanciel : Module interactif à réaliser seul en entreprise ou chez soi (assistance téléphonique si besoin)

En multi-modal V1 : En vision conférence avec le formateur puis regroupement en présentiel.

En multi-modal V2 : Module interactif à réaliser seul en entreprise ou chez soi (assistance téléphonique si besoin) puis regroupement en présentiel.

Durée en heures : 14 heures

CONDITIONS D'INSCRIPTION : PRE-REQUIS : Pour toutes modalités, maîtriser la langue française.

En classe virtuelle : disposer d'un PC ou tablette et d'une liaison internet.

En multi-modal : disposer d'un PC ou tablette et d'une liaison internet.

En distanciel : disposer d'un PC ou tablette et d'une liaison internet et travailler ou avoir travaillé dans le secteur de la propreté ou bâtiment.

RESULTAT ATTENDU : Savoir nettoyer et sauvegarder des biens après un sinistre. Obtenir l'attestation de formation.

FINANCEMENT POSSIBLE : fond d'entreprise, OPCA, fond individuel, AIF.

PROGRAMME - ACTION DE FORMATION : aller vers
formation en présentiel
formation multi modal V1

FORMACODE

Répertoire spécifique

RNCP

SASU FORMATIONS ET CONSEILS

SIRET 852 085 729 00014 APE 8559A N° agrément 84630510763

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI

Toute correspondance est à envoyer au : **10 rue des papeteries 63300 THIERS**



**PROGRAMME DE FORMATION REMISE EN ETAT APRES SINISTRE
PROGRAMME EN PRESENTIEL**

	DOMAINES DE COMPETENCES	POINTS ABORDES
DC1	Connaître les conséquences d'un sinistre	
		La pollution par les suies
		L'apparition de la corrosion.
		La pression et le jaunissement
		L'humidité, les moisissures, bactéries et insectes.
DC2	Méthodes de traitement	
		Le cercler de Sinner
		Méthodes de traitement des mobiliers et bâtiments après dégât des eaux (nettoyage, assèchement, désinfection et ionisation)
		Méthode de traitement des mobiliers et bâtiments après incendie. : Principe de désoxydation, nettoyage à sec
DC3	Travail en sécurité	
		Les risques électriques
		Les risques chimiques et bactériologiques
		Les risques liés au bâti endommagé.

METHODE PEDAGOGIQUE : Méthode interrogative, explicative et démonstrative reposant sur de nombreux exercices dont 50% de mise en situation.

METHODE D'EVALUATION : En continu.

DATE ET SESSIONS DES FORMATION :

A la demande, nous contacter.

Sur sessions programmées, lien Carif oref.

SASU FORMATIONS ET CONSEILS

SIRET 852 085 729 00014 APE 8559A N° agrément 84630510763

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI

Toute correspondance est à envoyer au : **10 rue des papeteries 63300 THIERS**



**PROGRAMME DE FORMATION REMISE EN ETAT APRES SINISTRE
PROGRAMME EN MULTI-MODAL V1**

	DOMAINES DE COMPETENCES	POINTS ABORDES
DC1	Connaitre les conséquences d'un sinistre	
	<i>En Visio</i>	La pollution par les suies
	<i>En Visio</i>	L'apparition de la corrosion.
	<i>En Visio</i>	La pression et le jaunissement
	<i>En Visio</i>	L'humidité, les moisissures, bactéries et insectes.
DC2	Méthodes de traitement	
	<i>En présentiel</i>	Le cercler de Sinner
	<i>En présentiel</i>	Méthodes de traitement des mobiliers et bâtiments après dégât des eaux (nettoyage, assèchement, désinfection et ionisation)
	<i>En présentiel</i>	Méthode de traitement des mobiliers et bâtiments après incendie. : Principe de désoxydation, nettoyage à sec
DC3	Travail en sécurité	
	<i>En Visio</i>	Les risques électriques
	<i>En Visio</i>	Les risques chimiques et bactériologiques
	<i>En Visio</i>	Les risques liés au bâti endommagé.

METHODE PEDAGOGIQUE : Chaque participant se connecte en ligne. Le formateur s'assure que chaque participant a des connaissances essentielles. Méthode interrogative, explicative et démonstrative reposant sur de nombreux exercices dont 50% de mise en situation.

Regroupement des apprenants en présentiel pendant 7 heures. Le formateur vérifie lors de l'échange les acquisitions, fait réaliser des mises en situation.

METHODE D'EVALUATION : En continu

DATE ET SESSIONS DES FORMATION :

A la demande, en entrée permanente, nous contacter.

SASU FORMATIONS ET CONSEILS

SIRET 852 085 729 00014 APE 8559A N° agrément 84630510763

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI

Toute correspondance est à envoyer au : **10 rue des papeteries 63300 THIERS**



**PROGRAMME DE FORMATION REMISE EN ETAT APRES SINISTRE
PROGRAMME ENTIEREMENT EN DISTANCIEL**

	DOMAINES DE COMPETENCES	POINTS ABORDES
DC1	Connaitre les conséquences d'un sinistre	
	<i>En Visio</i>	La pollution par les suies
	<i>En Visio</i>	L'apparition de la corrosion.
	<i>En Visio</i>	La pression et le jaunissement
	<i>En Visio</i>	L'humidité, les moisissures, bactéries et insectes.
DC2	Méthodes de traitement	
	<i>En Visio</i>	Le cercler de Sinner
	<i>En Visio</i>	Méthodes de traitement des mobiliers et bâtiments après dégât des eaux (nettoyage, assèchement, désinfection et ionisation
	<i>En Visio</i>	Méthode de traitement des mobiliers et bâtiments après incendie. : Principe de désoxydation, peeling, nettoyage à sec, aérogommage.
DC3	Travail en sécurité	
	<i>En Visio</i>	Les risques électriques
	<i>En Visio</i>	Les risques chimiques et bactériologiques
	<i>En Visio</i>	Les risques liés au bâti endommagé.

METHODE PEDAGOGIQUE : Chaque participant se connecte en ligne. Le formateur s'assure que chaque participant a des connaissances essentielles. Méthode interrogative et explicative.

METHODE D'EVALUATION En continu

DATE ET SESSIONS DES FORMATION :

A la demande, en entrée permanente, nous contacter.

SASU FORMATIONS ET CONSEILS

SIRET 852 085 729 00014 APE 8559A N° agrément 84630510763

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI

Toute correspondance est à envoyer au : **10 rue des papeteries 63300 THIERS**